



REGLEMENT DU SPORT EDUCATIF – SAISON 2010

La Commission de la Pratique du Sport Educatif reconduit pour la saison 2010 des actions en faveur de nos jeunes pilotes de moins de 14ans (Poussins, Benjamins et Minimes).



JOURNEES TECHNIKIDS

Les Technikids sont des journées de stage, gratuites pour les pilotes de la Ligue de Bourgogne, encadrées par des Moniteurs Diplômés Fédéraux ou d'Etats qui initient les débutants et perfectionnent les autres aux techniques de pilotage.

Engagements dans les délais :

Pour participer à ces Technikids, une demande d'inscription est obligatoire au minimum 15 jours avant la date prévue auprès de la Commission du Sport Educatif.

CHAQUE TECHNIKIDS FAIT L'OBJET D'UNE INSCRIPTION

Un chèque de caution de 30€ est demandé à la première inscription.

Il sera restitué en fin d'année sauf en cas d'absence non justifiée 10 jours avant. A ce moment là, le chèque sera encaissé et de nouveau il faudra nous faire un chèque de 30€ pour participer aux autres journées

Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès de la Commission du Sport Educatif par mail cspe.bourgogne@yahoo.fr ou par le biais du site internet de la Ligue www.ligue-moto-bourgogne.org.

Engagements hors délai :

L'inscription sera de **10€**.

Les Technikids sont ouvertes prioritairement aux pilotes de la Ligue de Bourgogne, ainsi qu'aux pilotes des ligues extérieures (10€ par pilote) sous réserve de places disponibles

Dans les 15 jours précédant la journée Technikids et en fonction des places disponibles (10 à 12 pilotes par groupe), les pilotes des ligues extérieures seront acceptés.

Si le nombre de participants est insuffisant, la Commission du Sport Educatif pourra annuler la journée.

Les jeunes pilotes devront posséder une moto et un équipement en bon état ainsi qu'une licence NEA, NEB, NAM, NET moins de 14 ans.

Une licence à la journée est possible. Elle sera délivrée par le Président du club d'accueil.



EPREUVES EDUCATIVES

1-Engagements dans les délais :

Pour y participer, l'envoi d'un **bulletin d'inscription est obligatoire** au minimum 15 jours avant l'épreuve auprès de la CSPE avec un chèque de 10€ (*location du transpondeur + frais d'engagement*). Les 50cm³ ne paient pas.

CHAQUE EPREUVES FAIT L'OBJET D'UNE INSCRIPTION

Tous engagements reçus sans paiement ne seront pas pris en compte.

A la première inscription de l'année, le pilote doit joindre un chèque de caution de 200€ pour le transpondeur (*sauf pour les 50cm³*) qui lui sera rendu en fin de saison.

Pour obtenir les bulletins d'inscription contactez la Commission du Sport Educatif par mail cspe.bourgogne@yahoo.fr ou par le biais du site internet de la Ligue www.ligue-moto-bourgogne.org.

2 - Engagements hors délai :

Le prix de l'engagement passera à **20€**

Les démonstrations sont ouvertes aussi aux pilotes extérieurs. Ils paieront 20€ et seront acceptés passé le délai de 15 jours s'il reste de la place. L'ordre d'arrivée des inscriptions donnera l'ordre de priorité.

3 - Déroulement des séances :

Les clubs organisateurs devront prévoir à leur règlement particulier des séances éducatives qui comprendront :

Le matin de l'épreuve :

- Pointage de la licence et de son carnet au contrôle administratif,
- Passage de la machine au contrôle technique,
- Deux entraînements de 10 minutes,

L'après midi :

- Deux démonstrations de 8 minutes + 1 tour,
- Remises des prix et des lots.

Les séances se dérouleront sous la responsabilité d'un ou plusieurs Educateurs Brevetés d'Etat ou Fédéral et s'adressent aux pilotes de moins de 12 ans possesseur d'une licence NEA (guidon d'argent minimum) et d'une moto 65 cm³ ou 85 cm³. Le départ se fera à la grille sauf pour les 50 cm³. Si le nombre de 50cm³ et de NEB sont suffisant, on les fera rouler à part pendant les entractes.

4 - Procédures de départ :

- Pour la reconnaissance de la piste :
Sur instruction du Directeur de Course, les pilotes rangés dans les box, avec leur moto, moteur en marche auront accès à la piste individuellement. Le premier tour se fera derrière un Educateur.
- Pour les courses :
Pour la première épreuve, l'ordre d'entrée sur la grille de départ sera donné par tirage au sort pour la première manche, l'ordre d'entrée de la seconde manche sera le même. Puis pour les épreuves suivantes, l'entrée se fera suivant le classement en intercalant un pilote 65 et un pilote 85 et ainsi de suite.
Cinq minutes avant l'entrée en grille, les parents devront sortir du parc pré-parc.
Sur instruction du Directeur de Course, les participants quittent le parc d'attente pour se placer sur la ligne de départ moteur en marche.
Des personnes de l'organisation seront présentes sur la grille en cas de soucis.
Dès que toutes les motos sont en place, un Officiel présente un panneau « 15 secondes » puis un panneau « 5 secondes » et la grille de départ s'abaissera.

5 - Classement :

Chaque épreuve, faisant partie du Championnat, aura un classement à la journée par cylindrée (65 et 85 cm³).

Les points attribués par démonstration sont :

| | |
|------------------|----|
| 1 ^{er} | 25 |
| 2 ^{ème} | 22 |
| 3 ^{ème} | 20 |
| 4 ^{ème} | 18 |

| | |
|------------------|----|
| 5 ^{ème} | 16 |
| 6 ^{ème} | 15 |
| 7 ^{ème} | 14 |
| 8 ^{ème} | 13 |

| | |
|-------------------|----|
| 9 ^{ème} | 12 |
| 10 ^{ème} | 11 |
| 11 ^{ème} | 10 |
| 12 ^{ème} | 09 |

| | |
|-------------------|----|
| 13 ^{ème} | 08 |
| 14 ^{ème} | 07 |
| 15 ^{ème} | 06 |
| 16 ^{ème} | 05 |

| | |
|-------------------|----|
| 17 ^{ème} | 04 |
| 18 ^{ème} | 03 |
| 19 ^{ème} | 02 |
| 20 ^{ème} | 01 |

Le classement d'une épreuve sera calculé, en additionnant les points obtenus à chaque manche. En cas d'ex aequo celui qui aura obtenu la meilleure place dans la dernière manche, sera déclaré vainqueur de l'épreuve. Cette règle est valable pour les autres ex aequo.

A la fin des manches, ainsi que de la journée, des résultats seront donnés.

Un classement scratch et par catégorie sera établi en fin d'année.

Un bonus de 10 points sera ajouté en fin d'année pour les pilotes qui auront participé à **toutes les épreuves**.

Les pilotes engagés dans une épreuve de Championnat de **France, se déroulant le même jour qu'une épreuve de Championnat de Ligue de Bourgogne sous réserve qu'ils soient inscrits à cette même épreuve**, se verront attribuer :

- 10 points en cas de qualification aux manches de Championnat de France,
- la totalité des points acquis au cours des 2 manches du Championnat de France et de la finale, affectés d'un coefficient **2** jusqu'à concurrence de **50** points.

IMPORTANT :

Néanmoins, pour prétendre à obtenir ces points, les pilotes concernés devront transmettre au Délégué du Championnat dans les 8 jours suivant l'épreuve, les résultats qu'ils ont obtenus.

6 - Récompenses :

Les trois premiers 65 et les trois premiers 85 seront récompensés par une coupe pour les distinguer de l'ensemble des pilotes éducatifs à l'issue des 2 manches. Tous les éducatifs seront récompensés.

CALENDRIER PREVISIONNEL 2010

| EPREUVES MOTOCROSS | | | TECHNIKIDS | | |
|--------------------|-------------------------------|----|------------|-------------------------|----|
| 21/03 | Villy | 89 | 28/02 | Villy | 89 |
| 05/04 | La charité sur Loire | 58 | 07/03 | L'abergement de Cuisery | 71 |
| 11/04 | Gueugnon | 71 | 14/03 | La charité sur Loire | 58 |
| 18/04 | Beines | 89 | 02/05 | Varennes le grand | 71 |
| 09/05 | Forges | 58 | 16/05 | Toucy | 89 |
| 13/05 | Demigny (prairie) à confirmer | 71 | 30/05 | Leuglay | 21 |
| 20/06 | Is sur tille | 21 | .../07 | Stage d'été Gueugnon | 71 |
| 27/06 | Varennes le grand | 71 | 15/08 | Tonnerre | 89 |
| 04/07 | Toucy | 89 | 29/08 | Beines | 89 |
| 05/09 | Leuglay | 21 | 03/10 | Forges | 58 |
| 12/09 | Venarey les Laumes | 21 | 17/10 | Is sur tille | 21 |
| 18/09 | Brienon | 89 | 31/10 | Demigny | 71 |
| 26/09 | Sougère sur sinotte (prairie) | 89 | 14/11 | Brienon | 89 |
| | | | 28/11 | L'abergement de Cuisery | 71 |

Le Président de la Commission du Sport Educatif
Jérôme GABETTE